



Affranchissement postal

Assemblée Générale statutaire

Année 2016

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2015

1. Remarque liminaire :

Lors de sa réunion du 4 décembre 2015, le Conseil d'administration a décidé de présenter le rapport d'activités par année civile. Ce rapport reprendra donc aussi de façon succincte quelques activités déjà présentes dans le rapport précédent de 2014-2015.

2. Les statuts : (AG du 25 octobre 2014 - M.B du 18 décembre 2014)

Les statuts ont été revus fin 2014 pour modifier le siège social et redéfinir la qualité de membre effectif.

Pour rappel, vous retrouverez ci-dessous quelques informations concernant notamment l'objet de l'Association.

Article 2 - Son siège est établi à l'adresse suivante :
rue de l'Etang DERBAIX, 2, à 7033 MONS (Cuesmes), dans l'arrondissement judiciaire de Mons.

Il peut être transféré par décision de l'Assemblée générale dans tout autre lieu de Belgique. Toute modification du siège de l'association est publiée dans le mois aux annexes du Moniteur belge.

Article 3 - L'association a pour objet :

1. d'aider ses membres à progresser en tant que visiteurs dans l'écoute et l'accompagnement des détenus ;

2. de partager leur expérience d'aide sociale et psychologique apportée aux détenus et à leur famille ;

3. de faciliter une démarche citoyenne et volontaire en vue de faire connaître la réalité de la vie carcérale auprès de la population ;

4. de favoriser la reconnaissance d'un statut officiel de visiteur bénévole ;

5. d'établir des liens avec les autres associations belges et européennes de visiteurs de prison ;

6. de favoriser la collaboration avec les autres intervenants ;

Article 4- L'association est composée de membres effectifs et de membres adhérents. Le nombre de membres est illimité ; le nombre de membres effectifs ne peut être inférieur à trois.

La cotisation des membres ne peut être supérieure à 100 euros.

Sont membres effectifs tous les visiteurs de prison, les anciens visiteurs, ou d'autres volontaires en prison ainsi que les membres adhérents élus comme administrateurs qui sont en règle de cotisation annuelle et adhèrent aux présents statuts par leur bulletin d'adhésion. Ils en font la demande au conseil d'administration qui statue sans devoir justifier sa décision. Ils sont invités à toutes les activités et à l'assemblée générale de l'association avec droit de vote.

Les membres adhérents sont des personnes physiques ou morales qui souhaitent soutenir l'action de l'association par un don à celle-ci ou la faire bénéficier de leur expérience. Ils sont invités à participer aux activités de l'association ; ils peuvent participer à l'assemblée générale avec voix consultative.

(....)

3. Le site Internet

Depuis longtemps nous y pensions et cherchions quelqu'un de compétent pour le réaliser. C'est Martin Cravate (petit-fils de Claire Capron et auteur de notre logo) qui a relevé le défi. Une petite équipe s'est plus spécialement penchée sur la structure et le contenu du site et Martin a fait le reste... Le site est sur la toile depuis l'automne 2015 (<http://visiteursdeprison-avfpb.be/>) et nous a déjà valu quelques contacts intéressants. Il est appelé à évoluer. Une rubrique « divers » pourrait entre autres publier des annonces d'événements ; l'étude est en cours.

4. La journée annuelle de partage :

Cette année, la journée s'est déroulée à Namur, le samedi 24 octobre 2015.

Le thème développé était : « **En prison et Après** ». Lors de cette journée, des professionnels du milieu pénitentiaire nous ont aidés à faire le point sur ce que nous entendons et ce qu'il en est exactement

pour les détenus, de leur préparation possible de réinsertion dans la société, après le passage par la prison.

Les professionnels ont répondu aux visiteurs leur permettant de mieux comprendre les demandes qui peuvent être rencontrées, mais, aussi, de faire la part des choses par rapport aux plaintes émises par les détenus.

Les huit professionnels présents ont été chaleureusement remerciés d'avoir accepté de nous partager leurs expériences.

5. Liens développés avec certains Organismes et certaines Associations en Belgique et en Europe et avec le Monde politique

En Belgique :

➤ Participation à l'AG de la CAAP et signature comme d'autres Associations de pétitions. Par exemple, le transfert de compétences des « soins de santé des détenus » du SPF Justice vers le SPF Santé public.

➤ Contact avec les politiques

Le 5 février 2015, des membres de notre association ont rencontré, à sa demande, le Président de la Commission Justice de la chambre, Monsieur Philippe Goffin, et sa collaboratrice, Madame Pauline Lahaye, à la maison des parlementaires à Bruxelles. Cinq visiteurs de l'AVFPB étaient présents : Paul Van Bossche, Hubert d'Ansembourg, Claire Capron, Jean-Paul Firket Solange Pourveur.

Après une présentation générale de l'ASBL, chacun a pu faire part de ses attentes et demandes au Président. Monsieur Goffin a également posé quelques questions notamment la place que nous faisons à la victime et parlé de la difficulté pour certains délinquants de s'amender. Lors des échanges, il a envisagé la possibilité d'inviter l'Association à une séance de la Commission de la justice.

➤ Le 14 juillet 2015, rencontre entre Hervé, Geneviève, Jean-Paul, Solange et Monsieur Simon Collignon du cabinet du ministre Rachid Madrane. Ils ont développé l'aide à prévoir pour la réinsertion des détenus, aide qui fait souvent cruellement défaut. Ils ont également envisagé le projet de prévention jeunesse initié par Claire.

Le sujet de la reconnaissance de notre association a été également évoqué.

En Europe :

➤ L'AVFPB est impliquée dans des projets européens :

- Colloque à Saxerriet (Suisse).

Hervé et Solange ont participé à ce colloque organisé du 4 au 7 juin 2015 sur le thème de : « *Vieillir dans un lieu privatif de liberté ou Seniors dans un lieu contraint* ». Solange avait mission de présenter la situation en Belgique. Divers pays dont la Suisse, la France, l'Allemagne, la Pologne... présents ont permis des échanges très intéressants et une prise de conscience de ce problème non pris en compte dans notre pays.

- Projet Bosch. Les visiteurs belges ont été amenés à soutenir par leur voix un projet d'enquête concernant le bénévolat dans plusieurs pays européens. La concrétisation de cette enquête devrait être effective en 2017.

- Notre « *Trait d'Union* » consacré à la santé en prison a été remarqué par une association française qui nous invite à son prochain colloque à Paris.

6. Poursuite d'une recherche de collaboration plus grande avec agents pénitentiaires.

- Les rencontres avec les agents pénitentiaires de la CSC ou de la FGTB devaient reprendre après les élections syndicales et la nomination des nouveaux responsables. Malheureusement, la situation sociale retarde l'organisation de nouvelles rencontres. Les mesures de rationalisation du personnel et la modification du travail de terrain n'étant pas sans effets sur le moral des travailleurs.

Nous espérons pouvoir reprendre rapidement nos échanges et rencontres. L'objectif serait d'examiner ensemble comment établir une plus grande collaboration agents-visiteurs dans les différentes prisons.

7. Contacts avec la presse

- Participation active à deux réunions de rencontre et d'échanges d'informations sollicitées par Isabelle Christiaens, réalisatrice à la RTBF.

Cette journaliste a suivi pendant de longs mois le parcours d'un détenu lors de ses congés pénitentiaires jusqu'à son TAP, ainsi que la formation qu'il a suivie, etc. Ce projet documentaire de 8 épisodes de 26' a été diffusé sur les antennes de la RTBF. Il devrait s'inscrire dans un projet transmedia plus large avec la création d'une plate-forme web interactive autour de la thématique de la réinsertion et de la réhabilitation post-carcérale.

Susciter le débat, casser les clichés et les préjugés, dénoncer des aberrations. *« Nous voulons créer une expérience innovante et créative sur internet en imaginant un "serious game", (un jeu sérieux) auquel serait amené à jouer l'internaute. L'idée de ce jeu de rôle est de mettre le joueur dans les baskets d'un détenu au moment où il est en droit de demander sa libération conditionnelle... »*

Voilà en partie les ambitions de ce projet. Claire Capron a participé pour l'AVFPB comme plusieurs autres intervenants extérieurs en prison.

- Participation, de membres de l'AVFPB à des émissions radio:

Édith Pirard, Jean Paul Firket, Claire Capron et Hervé Lottin ont participé à plusieurs émissions du lundi de la Radio RCF, émissions qui s'intègrent dans "l'Associathèque". En fait, il s'agit d'une chronique hebdomadaire avec une association bruxelloise (prison, handicap, SDF...), qui aborde chaque semaine en profondeur une question précise relative à la « *problématique prison* ». Quelques thèmes ont été débattus comme la surpopulation, le rôle des visiteurs bénévoles, la santé en prison, le rôle des commissions de surveillance... Suite à la reconstitution d'une cellule à Liège, pour les journées nationales prison, « *la vie quotidienne en prison* » a été évoquée comme thématique du jour.

Cette chronique s'intègre dans le 11 h -14 h, émission animée par Antoine Lheureux, Journaliste RCF, en direct chaque jour pour décrypter l'actualité bruxelloise, belge, européenne et internationale.

- Articles de l'association ayant eu un écho dans La Libre Belgique :

« *La Prison nuit gravement à la santé* » résultat d'une journée d'échanges et de travail des visiteurs de l'Association, consigné dans le

trait d'union N° 5, a été commenté dans La Libre Belgique du 4 février 2015.

➤ « Les visiteurs de prison au cœur de la radicalisation » Article du 18 mai 2015, de la libre Belgique sous la plume de B.do et ce, en commentaire d'un T-U rédigé par Claire sur ce sujet.

➤ Le 12 juin 2015 rencontre orchestrée par l'échevin de la jeunesse de Woluwé Saint-Pierre C. de Beukelaer. La poursuite d'un deuxième projet cherchant la concrétisation d'un Coaching serré dans le cadre de la prévention prison- jeunesse. Différents intervenants étaient présents dont le responsable de l'Animation jeunesse et les polices jeunesse. La réunion a été suivie d'une demande de rencontre de Madame I. Wolters van der Wey, substitut du Procureur du Roi, du responsable jeunesse afin de pouvoir efficacement avancer dans ce projet.

➤ **Justice en ligne** a marqué son intérêt pour le trait d'union : « La Santé en prison ». Un article a été proposé et publié sur le site « Justice en ligne ».

Sur ce même site, Solange a également repris le résumé de sa participation au colloque de Saxerriet en Suisse.

8. Journées nationales de la prison : JNP

Sur proposition de membres des commissions de surveillance, le conseil central de surveillance pénitentiaire a pris l'initiative d'organiser les Journées nationales de la prison calquées sur ce qui se fait en France depuis de nombreuses années.

- Participation des Visiteurs de l'AVFPB :

➤ À l'occasion des journées nationales de la prison, en novembre 2015, parution d'un Trait d'union sur le sujet « Tant de temps » perdu pour les très jeunes rencontrés en prison. Le but poursuivi de cette présentation est d'attirer l'attention des jeunes, de les informer et de susciter leur réflexion sur l'enjeu de leur conduite dans notre société, de leur donner les moyens de prendre leurs responsabilités et leur propre vie en mains, conscients des réalités comme des dangers de leur comportement.

Dans un projet éducatif, repenser sa manière de vivre, prendre conscience par soi-même de ses manques et entendre pourquoi on ne transgresse pas la loi, comment on est responsabilisé par rapport aux faits commis, au mal fait à la victime.... C'est une démarche très utile à nos yeux de visiteurs de prison. Bien des souffrances pourraient être épargnées tant pour les auteurs que pour les victimes éventuelles.

➤ Dans le cadre **des JNP**, la commission de surveillance pénitentiaire de Lantin a organisé le 19 novembre 2015, une conférence-débat, en collaboration avec l'Association des visiteurs de prison (AVFPB) et le soutien des barreaux de Liège, Verviers et Eupen. Le conférencier était le professeur Michel Born de l'ULg. Le sujet, *« L'enfermement : un temps perdu pour se reconstruire ? »*

Lors de l'emprisonnement de courte ou de longue durée, le temps prend un relief particulier. Ce temps "perdu" peut ou pourrait être utilisé pour développer des compétences personnelles, des habilités sociales, vivre des rêves ou construire des projets réalistes, moteurs essentiels « pour qu'ils s'en sortent ».

➤ Participation de Claire à la journée de l'Ambulatoire Forest du 26 novembre 2015 : « Le détenu, ce patient non désiré »

➤ Le 13 novembre 2015, Solange a participé à un débat organisé par Médecins du monde et l'Agence Alter. La situation des soins de santé en milieu carcéral était évoquée et l'inquiétude des professionnels était bien réelle malgré certaines avancées.

➤ Les 17 et 18 novembre, Marie-Hélène Rabier, membre effectif de notre association a organisé, en collaboration avec l'avocate Juliette Moreau, 6 « face-à-face avec un ancien détenu ». Plusieurs membres ont participé à l'une de ces séances qui furent très animées et intéressantes, avec notamment la présence de nombreux jeunes.

9. Formation des visiteurs de prison

L'Association de Visiteurs de Prison de Belgique a concrétisé un projet rendu possible grâce au soutien du Fonds Contigo, géré par la

Fondation Roi Baudouin, intitulé « *Formation pour les visiteurs à la gestion des situations difficiles en prison par des outils de communication adaptés (ex. CNV, AT, gestion de conflits, assertivité) et leur transmission aux détenus dans la pratique de leur dialogue quotidien* »

Cette formation spécifique pour visiteurs de prison a permis de fournir aux 25 participants, répartis en deux groupes, 3 journées de formation pour mieux décoder et se doter d'outils afin de gérer les situations difficiles qu'ils rencontrent en prison. Ceci a été possible grâce au Centre CFIP. Madame Lorant, la formatrice, est sociopsychologue et criminologue et avait, de ce fait, une bonne connaissance du monde judiciaire.

Grâce à cette formation et à l'acquisition d'outils, les visiteurs pourront toujours mieux écouter, accompagner les détenus et gérer les situations rencontrées et parfois difficiles, dans la sérénité. Nous avons aussi mieux perçu l'emprise des mots et de leur sens profond : *Colère.... Agressivité... Assertivité... Conflit...* Ce travail de groupe nous a permis de nous enrichir mutuellement avec des ressentis parfois bien divergents.

Après ces journées, Claire a rédigé une brochure éditée le 7 octobre 2015. Elle permettra à d'autres visiteurs de prendre connaissance des cas pratiques que nous avons « étudiés » et d'utiliser ces outils dans leur apprentissage à l'écoute et à l'accompagnement des détenus.

10. Radicalisme en prison

Des recherches sont faites afin d'ouvrir des pistes de réflexion à propos du radicalisme en prison. En premier lieu une personne de référence, l'Imam Bouhna (Conseiller islamique en chef pour les prisons francophones et élu au Conseil Consultatif des musulmans de Belgique) a été invité à l'initiative de Claire, le 11 février 2015. Certains membres du CA étaient présents dont : Claire Capron, Hervé Lottin, Dominique Loumaye, Dominique Deshayes, Jean-Paul Firket et Solange Pourveur.

Ces échanges nous permettront d'aider les visiteurs de prison dans leur rencontre éventuelle de certains détenus radicalisés ou en voie de radicalisation.

Des documents, le rapport des échanges avec l'Imam, un T-U et des éclaircissements du vocabulaire propre à l'islam ont été écrits ou rassemblés, mais la recherche se poursuit.

11. Quelques prises de paroles ou réponses à des aides demandées :

- Caroline Beauvois, étudiante en journalisme, a contacté l'AVFPB afin d'obtenir une aide pour la rédaction de son mémoire sur la problématique de « la réinsertion sociale des détenus ».

Hubert et Solange ont répondu à ses questions. Ensuite d'autres demandes plus ciblées, sur : Comment, Pourquoi, A quel service fait-on appel... pour devenir visiteur de prison ainsi que leur impact éventuel sur la réinsertion, ont fait l'objet de nouveaux échanges.

Une rencontre filmée avec des étudiants en journalisme a été organisée à Lantin en compagnie de Geneviève et Solange sur le sujet très général : « L'impact de la loi Dupont sur la détention carcérale et la réinsertion ».

12. En préparation :

La prochaine journée de partage est programmée le samedi 22 octobre 2016. Cette journée se déroulera à Bruxelles. D'ores et déjà, nous comptons sur votre présence.

Claire Capron et Solange Pourveur

